

APPROUVEE PAR : Dr Saran KEITA

FONCTION : Gérante - Amidjor Agrobusiness

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 10 Août 2020

Engagé à offrir un programme solide de sécurité qui protège ses employés, ses installations et le public des lésions professionnelles, **Amidjor** désire prendre les mesures nécessaires afin d'offrir à ses employés des conditions permettant une exécution sécurisée du travail ainsi qu'un environnement de travail sain.

Dans cette perspective, **Amidjor** mise sur la prévention des blessures, maladies professionnelles afin de favoriser le bien-être de ses employés.

Notre objectif est la prévention de toutes les lésions professionnelles et le maintien d'une bonne qualité de vie au travail

Pour atteindre son objectif, **Amidjor Agrobusiness** entend faire tout ce qui est en son pouvoir pour concilier l'aménagement des lieux de travail, l'organisation du travail, l'équipement et le matériel avec la préservation de la santé et de la sécurité de ses employés.

Ainsi **Amidjor Agrobusiness** s'engage à :

- Faire participer tous les paliers hiérarchiques et préciser leurs rôles et responsabilités
- Maintenir une culture de prévention au sein de **Amidjor Agrobusiness**
- Intégrer la santé et la sécurité dans les divers processus de gestion
- Se conformer aux dispositions prévues par les lois et règlements en matière de santé et de sécurité
- Etablir une communication efficace autant à l'interne qu'à l'externe avec tous ses partenaires afin d'obtenir leur coopération et leur participation à ses démarches en matière de santé et sécurité
- Mettre en place des activités d'identification et de contrôle des risques
- Former et informer tous ses employés afin qu'ils puissent effectuer leur travail en toute sécurité
- Obtenir l'implication de tout son personnel dans la mise en œuvre des mesures visant la prévention des blessures et des maladies professionnelles
- Elaborer et mettre en application un plan d'action en santé-sécurité

Chaque employé doit protéger sa santé et sa sécurité en se conformant à la loi ainsi qu'aux pratiques et aux procédures de travail sécuritaires adoptées. Il est dans le meilleur intérêt de toutes les parties de tenir compte de la santé et de la sécurité lors de toute activité. L'engagement envers la santé et la sécurité doit faire partie intégrante de **Amidjor Agrobusiness** à tous les niveaux.